

L'INTERSYNDICALE OBTIENT DES AVANCÉES SUR LES NOTES CHARGÉ·S DE CLIENTÈLE ET CHARGÉ·ES DE CLIENTÈLE REMPLAÇANT·ES



MAINTENONS LA PRESSION FACE À LA POSTE GRÂCE À L'INTERSYNDICALE :

PÉTITION ET APPEL À LA GRÈVE LE 2 AVRIL 2024, LA POSTE ANNONCE L'ABANDON DES NOTES CC ET CCR DE JANVIER 2024

MAIS

Une nouvelle note vient d'être publiée !

L'objectif affiché de La Poste reste la MOBILITÉ à tout va des chargée-es de clientèle avec :

→ « Volontariat » mais pas pour tout : et si personne ne l'est ? *(déjà annoncé pour les CC : déplacements à +de 20 km obligatoires pour atteindre 35h hebdomadaires)*

→ Compensation partielle de la rémunération : la 1ère année, et après ? *(déjà annoncé : les CC et CCR faisant moins de 20 km dans leur secteur ne percevront aucune prime)*

(déjà annoncé : disparition de la prise en charge du repas en zone 3 et mesures annuelles de sur-majoration des IK)

→ Un Bilan promis par la direction fin 2024 « fantôme », qui n'est pas mentionné dans la note, qui conclura à ne pas en douter à la mobilité intersecteur pour tous face au risque de démission de nombreux CCR.

En résumé :

Les CC deviennent les remplaçant-es dans les secteurs.

Les CCR deviennent les remplaçant-es intersecteur.

Les conditions de travail se dégradent pour tous.

LES PROBLÈMES DE FOND RESTENT LES MÊMES :

Sous-effectif chronique, surcharge de travail et rémunération en berne.

Pour le 2 avril, l'intersyndicale FO, CGT, SUD et CFTC maintient la grève et revendique :

L'abandon de la nouvelle note et l'ouverture de négociations pour valoriser le travail des Chargé-es de Clientèle et des Chargé-es de Clientèle Remplaçant-es par un recrutement pérenne à la hauteur des postes vacants, un meilleur salaire et une réelle amélioration des conditions de travail pour une réelle qualité de vie au travail.